



# Contre'Attak !



*L'expression libre du*

« Le travail est un trésor. Le travail des autres, cela va de soi ... »

HENRI JEANSON



**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, POUVOIR D'ACHAT,  
DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL ...**

*« Bonne Santé et ..... Bananés !!! »*



**JANVIER 2008**

Nous espérons que vous avez bien profité de ces récentes fêtes de Noël et que vous avez été couverts de beaux cadeaux car les prochains pourraient bien ressembler à ceci :



## Trop cher d'augmenter les salaires ?

On a déjà vu la duplicité économique du « travailler plus pour gagner plus ».

Mais, est-ce que les revendications portées par les syndicats seraient trop chères à financer ?

Pour se persuader qu'il n'en est rien –et que tout est question de choix politiques-, il suffit de garder en mémoire quelques chiffres :

⇒ 1 % d'augmentation de la valeur du point pour les 5,2 millions d'agents de la Fonction publique, cela représente environ 1,3 milliards d'euros.

⇒ L'ensemble des frais des personnels (salaires + primes+ cotisations sociales + retraites) des 3 versants de la Fonction publique a reculé de 1,1 point de PIB entre 1997 et 2005, soit environ 19 milliards d'euros.

⇒ Les 60 patrons – actionnaires les plus fortunés se sont versés 1,8 milliard d'euros de dividendes en 2007 au titre de 2006.

⇒ Le bouclier fiscal mis en place par la majorité coûtera environ 500 millions d'euros au budget de l'Etat pour quelques milliers de contribuables parmi les plus riches.

## La valeur du point : Elément essentiel

*Depuis janvier 2000, la perte de pouvoir d'achat de la valeur du point dépasse les 7 %.*

*D'après nos ministres, le pouvoir d'achat de la grande majorité des agents de la Fonction publique se serait quand même accru durant la période.*

*Montrons, une nouvelle fois, la perversité de ce raisonnement.*

*En moyenne annuelle, ces 8 dernières années, la valeur du point a augmenté de 0,9 %. Si l'on prend comme hypothèse que le SMIC augmenterait de 2 % l'an à partir de 2008 (ce qui est beaucoup moins que la réalité des années antérieures) et si la progression de la valeur du point suit son rythme antérieur (0,9 %), voilà quelques exemples concrets de ce qu'il adviendra :*

⇒ **Un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (le 3<sup>ème</sup> grade du corps) d'une administration centrale de l'Etat, parvenu au 11<sup>ème</sup> et dernier échelon de son grade (30 ans d'ancienneté) verra son traitement indiciaire ne plus être supérieur au SMIC que de 13 % en 2026 au lieu de 38,8 % aujourd'hui.**

⇒ **Une infirmière verra son salaire de recrutement rejoint par le SMIC en 2015.**

⇒ **Un attaché territorial en 2027.**

⇒ **Enfin, un professeur certifié au sommet de la classe normale verra son traitement passer de 133% au dessus du SMIC à 89 % en 2026.**



# GREVE DU 24 JANVIER

## Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique

La forte mobilisation du 20 novembre 2007 a contraint le gouvernement à ouvrir une négociation salariale ce lundi 17 décembre 2007.

Or, les propositions qui ont été faites par le ministre chargé de la fonction publique ne sont pas acceptables tant sur la forme que sur le fond.

En effet, le gouvernement refuse d'accorder une mesure générale de revalorisation du point d'indice, seule à même d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents de la fonction publique.

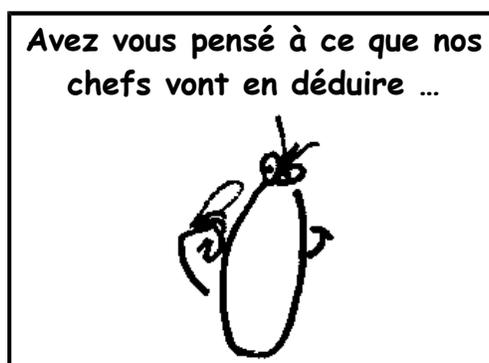
Au contraire, il persiste à faire entrer dans le maintien du pouvoir d'achat des mesures individuelles de promotion (glissement vieillesse technicité), ce qui revient à nier le principe même de déroulement de carrière.

Ces pseudo négociations ne peuvent donc nous convenir car elles portent atteinte de façon frontale aux principes même de la négociation collective des salaires dans la fonction publique pour les remplacer par une individualisation des rémunérations.

Les mesures de gestion des ressources humaines annoncées dans le cadre de la réforme des politiques publiques heurtent également de façon frontale les fondamentaux du statut général de la fonction publique et vont contribuer à amplifier les suppressions d'emplois.

Pour l'ensemble de ces raisons, les organisations syndicales refusent de participer cette semaine à la conférence et à la réunion organisées par le ministère de la fonction publique.

Elles appellent sur leur plateforme commune à l'action le 24 janvier 2008 par la grève et les manifestations pour exiger l'ouverture de réelles négociations sur la valeur du point d'indice et la refonte globale des grilles indiciaires, afin de permettre le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.





## **Ponts naturels : on ne prend pas les mêmes mais on recommence**

L'arrivée d'un nouveau directeur divisionnaire aux ressources humaines n'a pas modifié les anciennes – et mauvaises - habitudes de la DSF.

Au motif de la « faible fréquentation des services par les usagers », on nous impose encore deux jours de congés obligatoires.

Faisons d'abord remarquer que notre travail ne se limite pas à la seule réception des contribuables.

Quid des brigades, des pôles ICE , de la BCR et, bien sûr, ... de la hiérarchie ?

Puis n'allons nous pas encore donner –à notre involontaire détriment- l'image de ces « fainéants de fonctionnaires ?

Mais plus grave encore, on introduit « naturellement » la notion de rentabilité à celle de service au public, puisque pour qu'un site reste ouvert, il doit être fréquenté.

Cette dangereuse logique mercantile s'est déjà appliquée aux zones rurales qui ont perdu leur bureau de poste ou leur maternité.

Le service public est LE lien social d'égalité citoyenne et reste l'ultime barrière contre le pouvoir de l'argent-roi.

Nous dénonçons une fois encore cette atteinte à nos missions et la remise en cause de la liberté du travail.

Blâme et baisse de note, telle est une partie des sanctions qu'a requis un conservateur contre une collègue des hypothèques.

Pour quelle faute grave, vous demandez vous ?

Simplement faute d'avoir voulu faire partager sa joie de devenir grand-mère en utilisant la messagerie électronique pour envoyer des photos de son petit fils et d'entrer ainsi dans le Top 50 des utilisateurs abusifs ! !

Alors moi je dis qu'il ne faut pas s'arrêter là et que quand élévation dans la hiérarchie va avec régression obscurantiste, je propose le joug pour tout retard et l'amputation d'une main en cas de récidive !

## **L'Accro-nique De Rémi**



### **Des (doux ?) Euphémismes**

*Tout commença, il y a quelques années avec les demandeurs d'emplois, les hôtessees d'accueil ou les techniciens de surface.*

*Puis arrivèrent les non-voyants et autres personnes à mobilité réduite.*

*Plus récemment, surgirent les minorités visibles.*

*Je pensais - naïvement, je l'avoue - que la linguistique déjà si particulière de l'administration échapperait à cette dérive sémantique.*

*Fille d'un vocabulaire juridique aux accents glacials et d'une structuration guindée d'incontestabilité apparente, notre dialectique semblait à l'abri de toute perversion de langage.*

*Je m'étais honteusement fourvoyé !*

*En effet, je vous apprends, et ça va mieux en le disant, qu'AUCUNE suppression d'emplois n'a affecté notre département.*

*Non, en effet, la disparition des trente et un postes concernés constituent - accrochez-vous- « la contribution en prélèvements provenant des gains de productivité d'une part générés par les applications informatiques et d'autre part déterminés à partir de la méthode de l'efficience (sic !)».*

**N**ous prendrait-on pour des non-intelligents ?

**V**ictor Hugo disait que les jeux de mots n'étaient que des pets de l'esprit ;aurait-il qualifié cet euphémisme de diarrhée de l'abject ?